

RESULTATS DU CONCOURS D'ENTREE
Année scolaire 2019/2020
Discipline : BASSON - SAXOPHONE

Vous trouverez ci –après la liste des candidats admis au concours d'entrée en BASSON et SAXOPHONE :

Nom	Prénom	Cycle et niveau	Professeur	Heure de convocation pour inscription/test FM
NICOLAEFF	KONSTANTIN	I ^{er} cycle année 1	P. BERTRAND	10h40
MANAVELLA	JEREMIE	II ^{ème} cycle année 2	J.-C. DASSONVILLE	10h40
DE CASABIANCA	BASILE	II ^{ème} cycle année 1	C. FOURMAUX	10h50
GHOSN	NORA	II ^{ème} cycle année 3		10h50
FIGUEIREDO	FREDERIC	I ^{er} cycle année 1	L. SCHAAL	11h00
GODARD	ALINE	I ^{er} cycle année 2		11h00

Les candidats admis se présenteront, dans les horaires indiqués ci-dessus, le

Samedi 14 septembre 2019
à l'accueil de la Cité de la musique et de la danse
1 place Dauphine 67076 Strasbourg

impérativement munis des documents suivants afin de procéder à l'inscription administrative et pédagogique ainsi qu'au paiement des droits de scolarité (les tarifs sont consultables sur le site du CRR : <https://www.conservatoire.strasbourg.eu/inscription-et-admission/tarifs-et-bourses/>) :

- Une pièce d'identité
- Une photo au format identité

- Une attestation de responsabilité civile
- Un justificatif de domicile (facture électricité, gaz, téléphone,...)
- Une copie du livret de famille (dès le 3^{ème} enfant)
- Un moyen de paiement. Celui-ci peut être réalisé :
 - par CB (mode à privilégier),
 - par chèque,
 - par la mise en place d'un prélèvement automatique : dans ce cas, merci de vous munir d'un relevé d'identité bancaire (seul le document tiré du chéquier ou fourni par la banque est accepté).

L'inscription pédagogique impliquera l'inscription dans la dominante instrumentale ou vocale, dans le cours de Formation Musicale ainsi que dans les cours de Pratiques collectives. Elle sera précédée d'un test de Formation musicale pour les admis en Cycles I, II et COA.

Vous trouverez, sur la page « Résultats des concours d'entrée 2019-20 » de notre site, un descriptif des différents parcours ainsi que diverses informations concernant les cours de Formation Musicale et de Pratiques collectives.